
Bachelier Educateur spécialisé
en accompagnement psycho-éducatif

Unité d'enseignement approche méthodologique 2

Déontologie et éthique
Recherche appliquée en éducation spécialisée
Méthodologie de l'analyse organisationnelle
Méthodologie des activités ACSC
Méthodologie du projet
Méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives
Neutralité

Bury Marjorie marjorie.bury@ipfc-bw.org
Mélon Laetitia laetitia.melon@ipfc-bw.org
Pirenne Vincent vince.pirenne@gmail.com

Cadre général de l'unité d'enseignement

1. PROGRAMME

A. Déontologie et éthique

L'étudiant sera capable :

- de confronter les règles déontologiques à la pratique professionnelle des différents secteurs d'interventions de l'éducateur spécialisé ;
- d'identifier les principes déontologiques découlant
 - des dispositions légales et réglementaires des professions du secteur de l'éducation spécialisée,
 - des usages professionnels ;
- d'expliquer les droits, devoirs et responsabilités des éducateurs spécialisés ;
- de faire preuve ou de développer un questionnement éthique en posant la question du sens de l'action éducative et du rapport à autrui ;
- d'intégrer des repères à la fois théoriques (universalité, singularité,...) et pratiques concernant l'éthique de la prise en charge éducative de personnes ;
- d'analyser des situations concrètes, spécifiques aux différents secteurs de l'éducation spécialisée portant sur des difficultés éthiques ou déontologiques ;
- de démontrer en quoi la fonction éducative est liée à des valeurs formelles et informelles et à des tensions entre valeurs personnelles, institutionnelles et culturelles ;
- de questionner des processus d'évaluation de la qualité en référence à l'éthique et à la loi.

B. Recherche appliquée en éducation spécialisée

L'étudiant sera capable :

- d'identifier le bien-fondé de la recherche en éducation spécialisée ;
- de choisir des outils de recueil des données auprès des partenaires de l'action éducative (parents, bénéficiaire, éducateur,...) comme, par exemple, le questionnaire, les différents types d'entretien, l'analyse de contenu, ... ;
- de repérer l'utilité, les fonctions et les limites d'instruments de recueil des données telles que anamnèses, tests, statistiques ;
- de délimiter clairement et précisément l'objectif d'une recherche ;

- de formuler une hypothèse de travail et d'identifier les données à mesurer afin de confirmer ou d'infirmer son hypothèse ;
- d'utiliser et de préciser les concepts essentiels des recherches issues de différents modèles:
 - expliciter les étapes et la méthodologie d'une recherche en fonction du modèle ;
 - articuler rigoureusement les différentes étapes nécessaires à la poursuite de l'objectif ;
 - d'élaborer un projet écrit de recherche en maîtrisant l'orthographe, la syntaxe et le style ainsi que d'autres aspects plus techniques d'un texte scientifique (bibliographie, notes de bas de page, intégration de citations, ...).

C. Méthodologie de l'analyse organisationnelle

A partir de situations relatives à divers terrains organisationnels, l'étudiant sera capable :

- d'interroger les logiques institutionnelles et les logiques d'acteurs par une approche classique et stratégique des organisations: les rapports de pouvoir, l'organisation du travail, l'espace, l'organigramme, les finalités et objectifs, la circulation de l'information, les modes de décision et de coordination ;
- de prendre du recul par rapport à ses opinions sur le fonctionnement de l'organisation ;
- de situer un événement dans son contexte organisationnel ;
- d'identifier les facteurs qui engendrent conflit ou coopération ;
- de mener une analyse du jeu des acteurs.

D. Méthodologie des activités ACSC

L'étudiant sera capable :

- de proposer des activités artistiques, culturelles, sportives et corporelles qui favorisent le développement global de la personne y compris dans ses aspects psychomoteurs, psychosociaux,...;
- d'adapter et de mettre en pratique des activités ACSC qui visent la réalisation de l'individu ;
- d'expérimenter et d'identifier la place du corps au niveau de la relation et de la communication
- d'expérimenter et d'identifier en quoi des éléments corporels, émotionnels et cognitifs interfèrent dans la relation éducative ;

- d'expérimenter, d'identifier et d'analyser en quoi son expressivité corporelle peut être frein ou facilitateur dans l'intervention socio-éducative ;
- d'expérimenter divers modes d'expression corporelle.

E. Méthodologie du projet

L'étudiant sera capable :

- de définir et d'illustrer les différents types de projets (éducatifs, individuels, institutionnels, pédagogiques,...) ;
- d'appréhender la dynamique de la mise en œuvre d'un projet ;
- de décrire les différentes étapes de l'élaboration d'un projet ;
- de démontrer l'intérêt d'appliquer une méthodologie précise dans l'élaboration d'un projet professionnel à caractère éducatif ;
- de concevoir un projet professionnel à caractère éducatif ;
- de situer ce projet par rapport à ses propres finalités et à celles des différentes parties concernées.

F. Méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives

Dans le respect d'un cadre éthique et déontologique et à partir de situations professionnelles, l'étudiant sera capable :

- d'explorer les différentes dimensions qui les caractérisent (individuelles/collectives, éducatives/pédagogiques/sociales,...) ;
- d'établir les liens entre les modèles et apports conceptuels, les grilles d'analyse et les systèmes évoqués ;
- d'expérimenter le travail en équipe et de prendre en compte l'action collective ;
- de se confronter à la complexité de l'action collective ;
- de prendre distance par rapport à ses émotions et d'adopter une attitude professionnelle ;
- de formuler des hypothèses de travail, de recadrer, de traiter les divergences en prenant en compte la réalité des personnes accompagnées et d'évaluer la pertinence de son action ;
- de prendre en compte la dimension stratégique de l'organisation (histoire, règles de fonctionnement) ;
- de se référer au mandat (définition, contexte, limites, cadre, autonomie/indépendance).

G. Neutralité ^[L]_{SEP}

Au départ notamment des grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne, l'étudiant sera capable :

- de comparer et distinguer les décrets des 31 mars 1994 et 17 décembre 2003 relatifs à la neutralité dans les enseignements organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- de définir et d'expliquer les notions telles que neutralité active, citoyenneté, privé versus public, laïcité, tolérance, ... ;
- d'expliciter ce qui, dans les textes fondateurs belges et européens, établit les fondements de la neutralité et donc de la séparation des églises et de l'Etat ;
- d'appliquer les méthodologies issues de la critique historique et événementielle à l'analyse de phénomènes tels qu'intégrisme, révisionnisme, négationnisme, les sectes ;
- d'analyser des situations qui mettent en jeu la neutralité de l'enseignement ;
- d'énumérer, de décrire et de comparer les religions pratiquées en Europe et leur influence sur la vie quotidienne (fêtes, traditions, racines, ...) ;

2. Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ à partir de situations professionnelles,
 - 1) d'identifier l'importance de la dimension corporelle dans la relation socio-éducative ;
 - 2) d'analyser la (les) situation(s) à partir des repères relatifs à l'analyse organisationnelle (logiques d'acteurs, logiques d'institutions, enjeux de pouvoir, ...), à l'éthique et à la déontologie ;
 - 3) de poser des hypothèses de travail socio-éducatif en tenant compte des paramètres inhérents aux situations, de la dimension collective du travail de l'éducateur, de la dimension stratégique de l'organisation, du mandat qui lui est donné ;
 - 4) d'élaborer un projet professionnel à caractère éducatif et de le justifier en fonction des objectifs préalablement définis et de la méthodologie choisie ;
 - 5) d'élaborer un projet de recherche qui intègre les points suivants : objectifs, hypothèses de travail, données à recueillir, modalités de recueil et référents théoriques à mobiliser ;
 - 6) de proposer des activités ACSC adaptées qui favorisent le développement global de la personne.

Les critères d'évaluation (cf. grille d'évaluation ci-jointe) doivent vous permettre de préparer au mieux vos travaux.

Conseils : Avant d'entamer vos travaux, prenez connaissance de ces critères. Avant la remise des travaux, veuillez procéder à une auto-évaluation sur base des critères (avez-vous répondu à l'ensemble des critères ?).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- ◆ le niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- ◆ la rigueur des analyses et élaborations,
- ◆ le degré de pertinence des justifications,
- ◆ la qualité des travaux présentés.

Modalité d'évaluation

Une **évaluation intégrée** vous sera proposée en fin de module. Cette évaluation concernera les cours de déontologie et éthique, neutralité, méthodologie de projet, méthodologie d'analyse organisationnelle, recherche appliquée et pour le cours de méthodologie d'activité ACSC et MAIE.

Travail à réaliser dans le cadre du cours recherche appliquée en éducation spécialisée, neutralité, méthodologie de projet, méthodologie d'analyse organisationnelle (MAO), déontologie et éthique, ACSC et MAIE.

A remettre par écrit en 3 exemplaires le lundi 20 avril 2020 à Madame Bury et par écrit & email à Monsieur Pirene vince.pirene@gmail.com. (Entre 20 et 25 pages)

Vous partez d'une situation-problème rencontrée lors d'un stage ou au cours de votre pratique professionnelle en tant que travailleur social. De cette situation, vous déterminerez une question de départ vous permettant d'orienter votre exploration

Vous allez analyser la situation selon les dimensions suivantes (AA3 + AA2 pour MAO) :

1. Dimension individuelle
2. Dimension du rôle/mandat professionnel
3. Dimension relationnelle
4. Dimension organisationnelle/institutionnelle
5. Dimension supra-institutionnelle

Il s'agit de la partie exploratoire au cours de laquelle vous allez utiliser :

- les concepts que nous avons exploré dans les différents cours concernés (déontologie, éthique, neutralité, méthodologie d'analyse organisationnelle, Méthodologie d'Analyse d'Intervention Educative)
- des concepts issus de la littérature scientifique sur les sujets concernés

Il s'agira de tenir compte de la dimension corporelle dans la situation étudiée.(AA1)

Vous identifiez alors ce que vous avez appris grâce à la théorie (cours + littérature scientifique), en quoi cette analyse a modifié votre vision de la situation (analyse réflexive) (AA3)

Sur base de cette analyse théorique, vous définissez une problématique et vous dégagéz une ou deux hypothèses (AA5).

Afin de tester cette/ces hypothèse(s), vous concevez et réalisez une enquête de terrain (AA5). N'oubliez pas d'expliquer le choix :

- des personnes interrogés,
- de la méthode de récolte des données
- ainsi que les questions posées (faire lien avec la phase exploratoire. Vos questions doivent être en lien avec ce que vous avez appris de la théorie).

NB : Votre enquête doit vous permettre de confirmer ou infirmer votre/vos hypothèse(s)

Vous analysez les résultats de l'enquête afin de :

- confirmer/infirmier votre hypothèse (soyez explicite !) (AA5)
- proposer des pistes d'intervention socio-éducatives

Suite à ces propositions d'interventions éducatives, vous devez imaginer un projet (AA4). Le projet conçu doit comprendre la réalisation d'une activité en respectant le modèle de la fiche d'activité qui vous a été présentée dans le cours d'ACSC (AA6). Cette activité doit inclure le développement de la dimension corporelle, la réalisation de ou des individus.

Votre projet se présentera selon le tableau 1 (cf. cours méthodologie du projet) : Situation insatisfaisante -> situation satisfaisante.

- Vous poursuivez le travail avec une présentation du lieu où se déroule le projet (votre lieu de stage ou professionnel) (AA4)
- Vous effectuez un développement des fondements du projet (AA4) :
 - Repérer les acteurs en présence.
 - Analyser la demande.
 - Connaître son public.
 - Penser les modalités de participation.
 - Réfléchir sur les valeurs investies.
 - Rechercher les ressources du milieu.
 - Analyser la situation -problème.
 - Se situer dans un contexte organisationnel.
- Vous imaginez une évaluation du projet (AA4).

Vous terminez le travail commun en réalisant une analyse critique de votre démarche et plus spécifiquement de la méthodologie de recherche mise en œuvre (AA5). Dans ce point, indiquez précisément les réajustements que vous mettriez en place si vous devriez refaire ce travail.

Tout plagiat (non référencement des sources documentaires utilisées consistant à un non-respect des droits d'auteur, cf. recherche appliquée) sera sanctionné par une annulation de l'évaluation dans laquelle le plagiat a pu être repéré. Il s'agit de la plus faible sanction. Le conseil des études se réserve le droit d'appliquer une sanction disciplinaire supérieure. NB : Tant les sources provenant de la littérature scientifique que les documents réglementaires, institutionnels ou encore les cours doivent faire l'objet d'un référencement respectant les normes internationales en vigueur.

Critères d'évaluation

En termes de critères d'évaluation, nos cours sont concernés par tous les acquis d'apprentissage.

AA2 : analyser la (les) situation(s) à partir des repères relatifs à l'analyse organisationnelle (logiques d'acteurs, logiques d'institutions, enjeux de pouvoir,...), à l'éthique et à la déontologie ;

AA3 : poser des hypothèses de travail socio-éducatif en tenant compte des paramètres inhérents aux situations, de la dimension collective du travail de l'éducateur, de la dimension stratégique de l'organisation, du mandat qui lui est donné ;

AA4 : élaborer un projet professionnel à caractère éducatif et le justifier en fonction des objectifs préalablement définis et de la méthodologie choisie ;

AA5 : élaborer un projet de recherche qui intègre les points suivants : objectifs, hypothèses de travail, données à recueillir, modalités de recueil et référents théoriques à mobiliser ;

AA6 : proposer des activités ACSC adaptées qui favorisent le développement global de la personne.

Ces acquis d'apprentissage seront divisés en critères, qui serviront à évaluer si la compétence est acquise ou non, c'est-à-dire le **Seuil de réussite**. Si une majorité de ces critères est remplie, vous avez réussi (50%)

Pour déterminer le **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

1. la capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
2. le niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
3. la rigueur des analyses et élaborations,
4. le degré de pertinence des justifications,
5. la qualité des travaux présentés.

La note finale sera attribuée en fonction de ces critères et ce, pour l'ensemble des cours.

Schéma des différentes phases du travail commun

